



# Rapport d'activité 2003

Praz-Séchaud 18  
1010 Lausanne

Tél / Fax : 021/ 653'08'18  
e-mail : [info@cap-contact.ch](mailto:info@cap-contact.ch)

CCP 10-11249-5

**Membre de la Fédération Romande de la Personne d'Abord  
(F.R.P.A.)**

*Sandrine Dammköhler*

L'année 2003, c'est le développement de trois projets qui tenaient à cœur aux membres de Cap-Contact :

- La mise en route du site internet. D'après la statistique des fréquentations et les échos que nous recevons, il a été bien accueilli.
- Le développement d'un service d'accompagnants bénévoles pour des activités de loisirs. qui doit encore trouver ses marques et que nous espérons étendre en 2004.
- « Droit et moyens de choisir son lieu de vie » : enfin le dépôt d'un « projet pilote budget d'assistance » auprès de l'OFAS qui devrait permettre de tester pendant 3 ans l'engagement de personnel privé à domicile.

Il est essentiel pour nous de favoriser et de développer l'autonomie et l'autodétermination des personnes vivant avec un handicap. Grâce à ces trois axes notamment et à nos nombreuses autres actions, nous espérons y contribuer et ainsi améliorer concrètement la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

### **Table des matières**

Site internet / Animations - Cours	p. 4
Cours pour auxiliaires de santé	p. 5
Groupe sur la dépendance physique dans la vie quotidienne	p. 6
Service d'accompagnants bénévoles	p. 7
Dépôt du « projet pilote Budget d'assistance »	p. 8-9
Test sur le Budget d'assistance	p. 10-11
Effets de l'introduction de la 4 <sup>ème</sup> révision LAI	p. 12
Conseil social / Actions diverses	p. 13
Fédération Romande la Personne d'Abord (F.R.P.A.)	p. 14
Sexualité et handicap (SEHP Suisse)	p. 15
Bilan au 31.12.2003	p. 16
Pertes et Profits au 31.12.2003	p. 17
Cap-Contact à fin décembre 2003	p. 18
Documents à commander	p. 19

## **Le Comité remercie.**

La Fondation Fischer qui a versé un don de Fr. 5'000.- destiné à financer les différentes actions de Cap-Contact.

La Société Free Man SA qui a sponsorisé la publication de ce rapport d'activité.

Tous les membres qui soutiennent l'association financièrement ou par leurs différentes activités au sein de Cap-Contact.

La famille Schmocker pour sa grande générosité.

Antenne-Handicap Mental et Solidarité-Handicap Mental pour leur collaboration au sein de la F.R.P.A.

FAssiS (Fachstelle Assistenz Schweiz), service spécialisé dans le domaine de l'assistance, pour sa collaboration et son engagement face au droit de choisir son lieu de vie.

## **Le Comité et le Bureau**

Durant ses 4 séances, le Comité a géré les affaires administratives et débattu des suites à donner aux différentes actions. Au début de l'année, il a accueilli un nouveau membre : M. Bernard von Ballmoos. Quant à M. Christophe Vuadens, appelé par ses études sous d'autres latitudes, il a démissionné en fin d'année 2003. Nous remercions chaleureusement, l'un et l'autre, pour leur collaboration engagée.

Le Bureau s'est réuni à 3 reprises pour gérer les affaires courantes.

## **L'Assemblée générale du 4 juin 2003**

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le mercredi 4 juin 2003 à la Maison de quartier Sous-gare à Lausanne.

Le procès-verbal de cette Assemblée générale est à votre disposition au bureau de Cap-Contact.

*Lise Curchod / Sandrine Dammköhler*

---

## **Site internet**

Depuis le mois de juin 2003, le site internet de Cap-Contact est en ligne. Vous y trouverez une présentation détaillée des buts de l'association, et des moyens qu'elle se donne pour les réaliser.

La première page, intitulée « nouvelles », est régulièrement remise à jour. Elle permet ainsi à toutes personnes intéressées de suivre nos activités au fil des semaines.

Vous trouverez encore la liste, en format pdf, des documents disponibles dans notre centre de documentation. Il est possible d'emprunter tous ces ouvrages pour une période de 2 mois.

Nous sommes heureux de constater que plusieurs personnes nous ont déjà contacté pour demander des conseils ou pour commander de la documentation après avoir pris connaissance de nos activités par le biais de ce site.

## **Animation – cours**

Comme ces dernières années, des animateurs de Cap-Contact sont allés à la rencontre des personnes concernées par un handicap, de leurs proches ou des professionnels, dans le but de défendre une vraie qualité de vie pour les personnes handicapées.

Nous remercions les lieux cités ci-dessous pour leur accueil et leur précieuse collaboration. Ils nous permettent de promouvoir nos valeurs.

- Association Cérébral Valais
- ASI / CREP, à Lausanne
- Croix-Rouge Suisse romande
- Ecole de soins infirmiers de Chantepierre, à Lausanne
- Ecole de soins infirmiers de Bois-Cerf, à Lausanne
- Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne
- Institution la Cassagne, à Lausanne

*Victoria Moncada*

## **Formation d'auxiliaires de santé de la Croix-Rouge**

Nous avons poursuivi notre collaboration avec le Centre de formation de la Section vaudoise de la Croix-Rouge suisse, par l'intermédiaire de trois animateurs vivant avec un handicap. Ceux-ci ont animé 25 groupes de 15 auxiliaires de santé, en donnant :

- 14 cours de 2 heures dans le cadre des formations de base sur le thème « Les activités de la vie quotidienne avec un handicap ».
- 9 cours de 3 heures dans le cadre des formations continues, sur le thème « La communication avec une personne handicapée ».

Les participants apprécient vivement que ces cours soient donnés par un intervenant confronté, au quotidien, à la réalité du handicap. Ils s'intéressent particulièrement aux témoignages, au regard de bénéficiaire que ce dernier peut apporter. Lors des formations continues, ce regard suscite aussi pourtant d'importantes remises en question pour certains professionnels.

Par ailleurs, les participants étant de différentes nationalités, le pluralisme nous amène bien souvent à des échanges intéressants quant aux divers regards portés sur les personnes vivant avec un handicap.

Pour animer ces cours, nous nous sommes rendus dans plusieurs villes du canton. Cela nous a permis de mieux nous familiariser avec les différents locaux. Nous apprécions les efforts qui ont été réalisés pour nous en faciliter l'accès.

*Lise Curchod*

---

## **Groupe d'entraide sur la dépendance physique dans la vie quotidienne**

Vivre avec un handicap implique une dépendance plus ou moins importante face à l'aide d'autrui. Mais cette aide peut être apportée et vécue de multiples manières.

C'est autour de ce thème que le groupe de parole sur la dépendance physique dans la vie quotidienne a poursuivi son travail. Il s'est réuni à quatre reprises dans le courant de l'année 2003, son but étant de publier ses réflexions sous la forme d'une brochure illustrée. Celle-ci devrait faciliter le dialogue entre aidants et aidés, pousser les personnes handicapées à parler de leurs difficultés et montrer que la situation peut être améliorée par des changements, souvent simples.

Grâce à la participation active du dessinateur de presse Andrew Richards, les membres du groupe ont pu approfondir leur réflexion sur la manière de communiquer leurs idées, que ce soit par le dessin ou par le texte.

Pour aborder les thèmes des transports, du travail, des loisirs et du lieu de vie, 12 dessins ont été retenus. Chacun d'eux est accompagné d'un texte bref, qui souligne les difficultés rencontrées et suggère des améliorations possibles.

2003 aura été l'année de la conception de cette brochure. Avant sa parution, il reste encore à résoudre les problèmes « techniques » liés à son impression et à son financement...

*Lise Curchod*

---

Depuis la fin de l'année 2002, Cap-Contact tente de faire le lien entre, d'une part, les personnes handicapées qui ont besoin d'un accompagnant pour leurs loisirs et, d'autre part, des personnes qui ont envie de s'engager bénévolement dans une activité offrant des contacts privilégiés.

C'est ainsi que M. X a trouvé un accompagnant pour aller une fois par semaine à la piscine. Mme Y est partie en vacances 3 jours à Venise. D'autres personnes sont allées au concert, au restaurant ou ont été aidées lors de transports. Des bénévoles nous ont aussi accompagnés lors de manifestations.

Pourtant, nous avons rencontré quelques difficultés dans l'organisation de ce service. Il n'est, par exemple, pas toujours facile de faire coïncider les envies et les horaires des uns et des autres. Les personnes handicapées recherchent des accompagnants le plus souvent pendant la journée et en semaine alors que les bénévoles sont disponibles le soir ou le week-end... Les bénévoles peuvent offrir quelques heures ponctuellement, alors que plusieurs demandes de personnes handicapées concernaient des vacances de plusieurs jours...

On constate par ailleurs que, s'il est certain que des aides bénévoles pourraient être des soutiens importants pour les personnes handicapées, faire la démarche qui amène à demander cette aide n'est pas aussi évident qu'il n'y paraît. Il faut, entre autres, acquérir le réflexe de concevoir des projets incluant cette possibilité.

Comme nous craignons d'être débordé de demandes de la part des personnes handicapées, nous n'avons que peu diffusé l'information sur l'existence de ce service. Mais nous en arrivons aujourd'hui à la situation inverse : des accompagnants bénévoles se proposent, généralement par le biais de « Bénévolat-Service », et nous n'avons que peu d'accompagnements à leur proposer.

**Si vous êtes à la recherche d'un accompagnant bénévole, n'hésitez donc pas à nous contacter !**

*Dominique Wunderle*

---

### **30 novembre 2003 Dépôt du projet FAssiS**

En 2002, Cap-Contact en collaboration avec FAssiS et AGILE avait organisé un sit-in sur la place fédérale pendant la session parlementaire qui traitait de la 4<sup>ème</sup> révision LAI. Nous avons essayé de faire remplacer le concept de l'allocation pour impotence de l'AI par un budget d'assistance personnalisé. Notre modèle, soutenu par Mme Langenberger et M. Stähelin, n'avait pas été introduit par le biais de la 4<sup>ème</sup> révision LAI. Par contre une disposition transitoire y avait été ajoutée.

Cette disposition transitoire donne mandat au Conseil fédéral de mettre sur pied des projets pilotes dans le but d'obtenir des données scientifiques sur ce thème (combien de personnes handicapées bénéficieraient d'un budget leur permettant d'engager du personnel privé, combien cela coûterait à l'AI, etc.).

En 2003, FAssiS a donc retravaillé le modèle avec Cap-Contact, la FTIA et le ZSL. Nous l'avons présenté en août 2003 à Berne en présence de l'OFAS, lors d'une réunion organisée par AGILE sur le thème des projets pilotes dans le domaine de l'allocation pour impotence de l'AI (API).

Le 30 novembre 2003, le projet FAssiS a été déposé à l'OFAS en partenariat avec Cap-Contact, la FTIA, AGILE, ZSL et PROCAP.

### **Projet FAssiS**

**Valeur :** favoriser l'autodétermination des personnes handicapées – la liberté de choix entre vie à domicile et vie en institution

**Objectif :** permettre le versement d'un budget d'assistance mensuel directement à la personne handicapée vivant à domicile, et qui dépend d'une tierce personne pour les actes de la vie quotidienne

**Durée :** du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2007



*Dominique Wunderle*

---

**Lieu :** Toute la Suisse

**Participants :** 1000 personnes mineures ou majeures au bénéfice d'une API

**Handicap :** Tout handicap (mental, psychique, physique, aveugle, surdi-cécité)

**Aide :** Les besoins d'aide de la personne handicapée sont définis en nb d'heures/jour, avec un maximum de 24h/24 et 7 jours/7.

**Petit plus :** Le projet prévoit de favoriser l'intégration scolaire et l'intégration professionnelle. Il y aura la possibilité d'engager du personnel privé pour permettre à un enfant d'intégrer l'école publique ou à un adulte de travailler dans l'économie libre.

## **Pour en savoir plus...**

Si vous désirez plus d'informations, vous pouvez obtenir à Cap-Contact le document complet déposé auprès de l'OFAS, en allemand, ainsi que deux versions françaises résumées (11 pages ou 4 pages). Vous avez également la possibilité de vous annoncer pour recevoir régulièrement de l'information sur le déroulement du projet.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fin juin 2004, le Conseil fédéral aura choisi le projet pilote qu'il désire mettre sur pied dès le 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Pour aborder l'idée du budget d'assistance personnelle, nous vous avons concocté un petit test qui vous permettra d'évaluer l'intérêt que vous portez à ce thème .

*Dominique Wunderle en collaboration avec Katharina Kanka*

---

**Bénéficiaires d'assistance – quel est votre profil ?**

Pour en savoir plus, cochez la réponse qui vous correspond le mieux.

**a.** Fermez les yeux et imaginez-vous la scène suivante : vous êtes dans une prairie fleurie. Au milieu il y a une hutte en bois, derrière laquelle coule un ruisseau. Le soleil brille. A l'horizon, quelques nuages orageux font leur apparition. Seriez-vous disposé à passer l'été dans ce lieu ?

- 1 Non, je trouve cet endroit pas du tout confortable
- 2 Non, j'ai peur des orages
- 3 Je ne sais pas, j'ai peur de m'y ennuyer
- 4 Oui, volontiers, j'adore la liberté et l'aventure

**b.** Fermez à nouveau les yeux et imaginez-vous la scène suivante : vous êtes dans le parc d'un château. Les visiteurs y affluent dès les beaux jours. Au milieu du parc, il y a une belle cage dorée. A l'intérieur, on y trouve des palmiers, une chaise longue, une magnifique piscine, que des choses agréables. Il suffit de sonner et quelqu'un vient pour exaucer votre désir. Le seul désavantage est que l'on ne peut pas en sortir. Combien de temps resteriez-vous dans cette cage dorée ?

- 1 Très longtemps, peut-être toute ma vie.
- 2 Peut-être une année ou pendant les week-ends.
- 3 Maximum 1 semaine, car j'aime gérer ma liberté.
- 4 Il n'en est pas question. Je panique rien que de l'imaginer.

**c.** Etes-vous satisfait de votre lieu de vie actuelle ?

- 1 Totalement satisfait, cela ne pourrait être mieux.
- 2 Assez satisfait, seuls quelques points laissent à désirer.
- 3 Peu satisfait, j'aimerais bien changer, mais je ne sais pas comment faire.
- 4 Pas satisfait, je veux absolument un changement.

d. Un enfant handicapé doit-il grandir dans sa famille?

- 1 Non, il est mieux pris en charge par une institution.
- 2 L'école publique le stresse trop. Ses camarades ne feraient que de le taquiner.
- 3 Je trouve qu'un centre de jour est bien. il est à la maison le soir, les week-ends et pendant les vacances.
- 4 Indispensable. L'intégration doit se faire dès l'enfance.

e. Menez-vous une vie autonome/autodéterminée ?

- 1 Avec peine, mais ça ne me fait rien.
- 2 Oui, on s'occupe de moi comme je veux et je suis content.
- 3 Parfois je trouve que non, mais je ne sais pas comment faire pour changer.
- 4 Oui. Je m'énerve beaucoup, quand d'autres décident à ma place.

f. Voudriez-vous bénéficier et gérer du personnel privé ?

- 1 Non, c'est trop fatiguant et trop compliqué.
- 2 Peut-être, mais je ne sais pas si j'en suis capable.
- 3 Volontiers, mais pas seul. Peut-être avec un colocataire.
- 4 Sans problème. Je pousserais des cris de joie, si c'était enfin possible.

### Comptez les points figurant à côté des cases cochées.

**0 à 8 pts** : Vous êtes visiblement satisfait de votre situation. Si vous voulez tout de même en savoir plus sur le budget d'assistance, appelez Cap-Contact.

**9 à 12 pts** : Cela vous titille d'essayer quelque chose d'autre, mais vous avez des craintes qu'un changement vous soit dommageable. Parlez-en à Cap-Contact, rien que pour envisager un nouveau chemin.

**13 à 18 pts** : Vous avez l'impression que votre vie pourrait se dérouler autrement. Le « projet pilote Budget d'assistance » est une réelle chance pour vous. N'hésitez pas à nous contacter. Vous n'êtes pas la seule personne à vous poser plein de questions sur la façon de vous y prendre.

**dès 19 pts** : Pas de doute, le « projet-pilote d'assistance » vous est destiné. Vous êtes-vous déjà annoncé à Cap-Contact ?



*Dominique Wunderle*

---

## **Quelques infos sur ce qui vous attend en 2004**

En 2003, la 4<sup>ème</sup> révision LAI a été acceptée par le Conseil des Etats telle qu'elle avait été adoptée par le Conseil national fin 2002. Les deux modifications que nous présentons sont en lien avec le financement de personnel privé. Elles touchent l'allocation pour impotence (API) et les prestations complémentaires (PC).

### **Doublement de l'allocation pour impotence**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, tous les bénéficiaires d'une API, qui vivent à domicile, verront doubler le montant de cette allocation.

L' API faible passe de Fr. 211.- à Fr. 422.- par mois

L' API moyenne passe de Fr. 528.- à Fr. 1'055.- par mois

L' API grave passe de Fr. 844.- à Fr. 1'688.- par mois

Les Offices AI doivent réviser tous les dossiers jusqu'au 31 décembre 2004. Si la décision de doublement vous parvient en juillet 2004, elle sera rétroactive depuis janvier 2004.

### **Prestations complémentaires pour frais de guérison et personnel privé**

Pour les personnes au bénéfice de prestations complémentaires et d'une API moyenne ou grave, il est possible d'augmenter la quotité disponible pour le remboursement des frais de maladie et d'invalidité.

Ces personnes peuvent disposer de Fr. 25'000.- par année pour les frais médicaux. Cette somme peut maintenant être augmentée jusqu'à Fr. 60'000.- avec une API moyenne et jusqu'à Fr. 90'000.- avec une API grave pour l'engagement de personnel privé.

Pour déposer votre demande, vous vous adressez à la Caisse cantonale de compensation, respectivement à l'Agence communale AVS, ou, si vous habitez le Canton de Genève, à l'Office cantonal des personnes âgées (OCPA).

*Dominique Wunderle / Arlette Teufel*

---

### **Conseil social**

Favoriser l'autodétermination des personnes handicapées dans tous les domaines de la vie quotidienne, c'est l'objectif des conseils individuels que nous offrons gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

En 2003, nous avons informé les personnes handicapées vivant en institution sur leurs droits. Nous nous sommes battus à leur côté pour que les fameuses normes de qualité exigées par l'OFAS ne soient pas que des lignes sur du papier, mais soient respectées par les professionnels.

Nous avons aussi conseillé des parents par rapport à l'intégration scolaire de leurs enfants et donné beaucoup de conseils en rapport avec l'AI et l'assurance maladie. Les démarches avec l'une comme avec l'autre ne sont pas toujours évidentes.

Comme toujours, nous avons donné ces conseils au bureau ou au domicile de la personne concernée, ainsi que par téléphone et par e-mail.

### **Actions diverses**

Les membres de Cap-Contact ont participé à diverses actions pour montrer leur soutien aux « Droits égaux pour les personnes handicapées », avec comme point culminant, la manifestation du 26 avril à Berne. Après ces votations, il nous reste la conviction que le grand public doit être mieux informé des réelles conditions de vie des personnes handicapées.

Nous avons aussi participé à quelques événements visant à promouvoir l'accessibilité des lieux publics et des transports.

Nous ne pouvons pas non plus rester muets face aux coupes budgétaires décidées par le gouvernement vaudois à l'encontre des institutions. Les personnes handicapées, dont la voix a de la peine à se faire entendre, sont les premières victimes de ces économies. Nous nous sommes donc retrouvés le 27 novembre dans les rues de Lausanne, sous la pluie, au milieu de 8'000 à 10'000 manifestants.

*Lise Curchod*

## **Fédération Romande de la Personne d'Abord**

Fin 2003, nous arrivions au terme du contrat de prestations de 3 ans, qui liait la Fédération Romande de la personne d'Abord et l'Office Fédéral des Assurances Sociales (OFAS), contrat sans lequel nous ne pouvons obtenir de subventions fédérales.

Un important travail a dû être accompli pour définir les prestations admises dans un nouveau contrat pour la période 2004-2006. Nous avons dû reconsidérer l'ensemble de nos activités, et définir les prestations que nous allons fournir durant ces 3 prochaines années.

Comme de rigueur avec ce mode de financement, l'OFAS demande que nous lui fournissions un grand nombre de données chiffrées, qui devraient être le reflet de nos activités.

Ce travail a l'avantage de nous faire faire un retour sur les diverses réalisations des années précédentes et nous pousse à planifier l'avenir de l'association. Pourtant, vu la quantité d'heures exigées, on peut se demander si cette manière de procéder est adéquate pour une petite association comme la nôtre. Les heures passées à justifier ce que l'on a fait ou ce que l'on voudrait faire ont en tout cas pesé lourd dans les horaires 2003 des employés et ont freiné d'autant les réalisations de cette année.

Toutefois, ce travail a aussi porté ses fruits, puisque l'OFAS, suite à notre demande, nous a octroyé des subventions supplémentaires pour le conseil social aux personnes handicapées et à leurs proches. Ces subventions nous permettront de financer des activités que nous réalisons déjà, mais qui n'avaient pas encore été prises en considération par l'OFAS. Mais surtout, nous pourrions augmenter le pourcentage des postes de travail dont disposent les diverses associations membres de la Fédération, ce qui nous permettra de développer de nouveaux axes dans nos activités. Nous nous en réjouissons vivement.

*Sandrine Dammköhler*

---

Cette année, le peuple suisse a eu un petit « électrochoc » en découvrant que les personnes en situation de handicap ont elles aussi besoin de sensualité et d'érotisme ! Et que pour combler ce besoin une nouvelle profession voyait le jour, celle d'assistant(e) sexuel(le). Après tout ce qui a été dit à ce propos, qu'est ce que l'assistance sexuelle ?

C'est une activité qui répond à des besoins spécifiques par des approches sensuelles et sexuelles nuancées, différentes de celles apportées par la plupart des prostituées, essentiellement pour des questions de temps et d'adaptation. Elle répond aux diverses orientations sexuelles (hétérosexualité et homosexualité).

Les prestations des assistant(e)s sexuel(le)s sont :

- Refus du sexe rapide
- Préparation dans un climat intime et chaleureux
- Avancer à petites doses
- Pouvoir à chaque fois bénéficier d'un contact corporel
- Pouvoir être vu nu
- Strip-tease
- Massages érotiques
- Jeux de sensualité, jeux sexuels
- Caresses, tendresses
- Masturbations

Ces personnes sont formées dans les domaines suivants : handicaps, sexualité, sexologie, abus sexuels et éthique. Elles doivent suivre une supervision de manière régulière.

Nous sommes vraiment satisfaits de constater que des prestations concrètes voient le jour. Nous souhaitons que les professionnels, qui interviennent dans le quotidien des personnes vivant avec un handicap, réalisent les avantages qu'ils peuvent eux aussi retirer de cette nouvelle offre. Ils vont enfin bénéficier d'une alternative nouvelle, et peut-être plus adéquate, lorsque des personnes handicapées exprimeront leurs besoins. A ce titre nous espérons vivement qu'ils favoriseront le recours à cette nouvelle profession et qu'ils lui feront bon accueil.



<i>Actifs</i>		
Caisse	494.35	
CCP	2'384.75	
Banque c/courant	40'157.75	
Impôt anticipé	155.57	
Marchandises-stock	1'103.60	
Mobilier	1'954.65	
Matériel	13'551.00	
Actifs transitoires	626.10	
<i>Passifs</i>		
Fonds de roulements		53'731.17
Passifs transitoires		6'696.60
	<u>60'427.77</u>	<u>60'427.77</u>
<i>Actifs transitoires</i>		
Solde 2003 dû par l'AVS	626.10	
	<u>626.10</u>	
<i>Passifs transitoires</i>		
Don Fondation Fischer 2004		5'000.00
Suppl. 2003 dû pour charges sociales		1'696.60
		<u>6'696.60</u>

## Perte et Profits au 31.12.2003

17

<b>Charges</b>		
Salaires	90'292.72	
AVS/AI/AC/APG	4'164.92	
Charges sociales	2'545.57	
LPP	6'907.65	
Allocations familiales	3'391.60	
Assurance maladie apprentie	1'691.40	
CR Salaires/charges sociales animateurs	2'446.14	
CR Honoraires	720.00	
Honoraires	305.00	
Loyer	3'496.05	
Location salles	55.00	
Amortissements	4'152.37	
Primes d'assurances	162.95	
Eau et électricité	393.00	
Frais d'abonnement	48.00	
Matériel de bureau	2'961.95	
Imprimés, photocopies	791.75	
Frais de port	1'237.50	
Téléphones, fax, internet	1'906.50	
Frais de déplacement	1'403.70	
CR Frais déplacement et administratif	3'171.30	
Intérêts-charge	8.40	
Frais divers	1'142.85	
Frais de réception	273.10	
Cotisations Associations	350.00	
Imprimés-livres	287.50	
Brochures SEHP	337.10	
<b>Produits</b>		
Subventions OFAS 2003		67'665.00
Bonus handicap OFAS 2003		10'687.50
Indemnités journalières maladie		9'754.00
Cotisations		1'900.00
Dons		28'878.10
Ventes		597.00
CR Animations		6'480.00
SEHP Participation frais administratifs		200.00
Intérêts produits		79.89
Perte		<u>8'602.53</u>
	<u>134'644.02</u>	<u>134'644.02</u>

---

<b>Comité</b>	Président	Sandrine Dammköhler
Caissière		Arlette Teufel
Membres		Lionel Dautreppe
		Bertrand Pidoux
		Bernard von Ballmoos
		Christophe Vuadens
		Sarah Vuadens
		Patricia Waeber
<b>Vérificateurs de comptes</b>		Nadine Bryois
		Philippe Berther
<b>Coordinatrices</b>		Lise Curchod
		Dominique Wunderle
<b>Sur mandat</b>		Sandrine Dammköhler
<b>Apprentie</b>		Cornélia Maurer

**Il suffit d'un téléphone, d'un message sur le répondeur, d'un fax ou d'un e-mail pour commander un document mentionné ci-dessous**

**Vivre aussi ma sexualité, tome 1**

Fr. 5.-

**Vivre aussi ma sexualité, tome 2**

Fr. 10.-

**De la solidarité au démantèlement**

**A propos de la 4<sup>ème</sup> révision de l'Assurance invalidité**

Fr. 24.-

**Journal INFO Autodétermination**

**Parution 2 fois par an**

gratuit

**Info-guide pour personnes handicapées adultes  
vivant à domicile ou en institution dans le Canton de Vaud**

épuisé (réédition prévue en 2005)

peut être consulté sur : [www.dsas.vd.ch/sash](http://www.dsas.vd.ch/sash)

**Vidéo « Persaldo**

**Budget personnel pour engager du personnel »**

**Modèle hollandais**

gratuit

Ce rapport d'activité a été imprimé et diffusé  
avec le soutien financier de



*Free*<sup>SA</sup>  
**MAN**

*TRAVAIL TEMPORAIRE ET FIXE*